Webinaire de la coopération décentralisée franco-béninoise

« Etat des lieux et perspectives pour la coopération franco-béninoise »

2 octobre 2026

Compte rendu

1. Contexte béninois et politique de décentralisation

- **Sadio Camara, Chargée de mission volontariat, société civile et coopération décentralisée, Ambassade de France au Bénin**

La densité du réseau de partenariats franco-béninois et le regain d'intérêt des nouvelles équipes municipales à la suite des élections communales de 2026 montrent une volonté de poursuivre les dynamiques partenariales béninoises avec la France. Cependant, le contexte politique dans lequel s'inscrit la coopération décentralisée au Bénin est challengé par des enjeux sécuritaire et institutionnel. Sécuritaire, en raison de la dégradation de la situation sécuritaire dans le nord du pays (départements de l'Atacora, Alibori, Borgou et Donga) qui doit être pris en compte et impose une préparation rigoureuse des missions et une coordination préalable avec l'ambassade.

Institutionnel, car le gouvernement béninois fait évoluer sa politique de décentralisation avec des réformes engagées depuis 2017, par la création des secrétaires exécutifs et des agences sectorielles, et plus récemment (septembre 2026) avec le projet de création de six pôles de développement territorial. Une mutation qui permet de faire évoluer les domaines de la coopération décentralisée, le Bénin ayant un fort dynamisme et une diversité des partenariats existants dans les domaines de la formation professionnelle, de la santé, de l'agriculture, du patrimoine, de l'éducation et du sport.

A noter : La décentralisation au Bénin s'organise autour d'un découpage administratif comprenant 12 départements (Atlantique, Littoral, Ouémé, Plateau, Mono, Couffo, Borgou, Donga, Atacora, Alibori, Zou et Collines) et 77 communes. Ces dernières sont représentées par leurs élus au sein de l'Association nationale des communes du Bénin (ANCB) dont la présidence a récemment été renouvelée avec l'élection du maire de Cotonou à sa tête. Leur conseil d'administration est en cours de renouvellement.

Plus d'informations : *https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/information-par-pays/benin/presentation-du-benin*

- **Romain Da Costa, Haut conseil des béninois de l'extérieur**

Fort de son expérience au sein des collectivités territoriales françaises et de son implication de longue date dans la coopération franco-béninoise, Romain Da Costa a souligné l'importance de l'expertise française pour accompagner le développement des collectivités béninoises. Il est revenu sur les premières missions d'expertise engagées dès 2001, ainsi que sur les initiatives menées dans les domaines de l'assainissement, de la gestion des déchets et du transfert de compétences aux agents municipaux. Il a également rappelé les travaux conduits dans le cadre des Assises de la coopération décentralisée de 2016, qui avaient déjà mis en évidence les besoins d'accompagnement des communes béninoises.

2. Dispositifs de financement de la coopération décentralisée franco-béninoise – Frédéric Cholé, Délégué de la Délégation pour les Collectivités Territoriales et la Société Civile (DCTCIV)

Frédéric Cholé a souligné le dynamisme des projets de coopération franco-béninois, sur des sujets variés tels que l'échange d'expertise sur le patrimoine culturel, sur la formation professionnelle et le sport. L'APD des collectivités territoriales en 2025 au Bénin s'élève à 1,9M€. Depuis 2022, la DCTCIV a financé 30 projets au Bénin pour un montant de 4,5 M€. Il a présenté les outils de financements de la DCTCIV adaptés aux projets de coopération franco-béninois :

- **AAP Agenda du renouveau en Afrique :** AAP lancé cette année, sur la base de l'agenda initié par le Président de la République, qui a l'ambition de refonder la relation de la France avec les pays de l'Afrique sub-saharienne, notamment à la suite du sommet Africa Forward. Cet AAP a vocation à privilégier des projets portant sur le dialogue entre jeunesses et sociétés civiles, le sport, le développement local, la formation professionnelle.
- **AAP Généraliste :** lancé depuis de nombreuses années, toutes thématiques et géographies confondues.
- **AAP Clés-en-main**, à destination des associations de collectivités territoriales, toutes géographies et thématiques.
- Le **Fonds de soutien aux jumelages.** Ce fonds vise en priorité les collectivités de moins de 10 000 habitants et ouvre une subvention de 5 000€ pour financer la mobilité internationale des jeunes et des échanges d'expertise intergénérationnels. Le premier comité de sélection s'est tenu le lundi 28 septembre. Une deuxième phase de candidatures sera ouverte entre le 31 septembre et le 31 janvier.
- Le **Programme EXPE-CT**. Il vise à financer des missions ou des invitations de 3 personnes max (2 agents territoriaux et un élu).

A noter : Les Appels à projets sont destinés aux collectivités territoriales françaises. Les associations peuvent être partenaires du projet. Le taux de cofinancement pour les projets menés au Bénin est de 70%. Les Appels à projets sont généralement lancés entre mars et mai.

3. Coopérations sectorielles

- **Philippe Mouton, Programme Solidarité Eau & Rémi Houeze, REAGIRE et Programme Nationale Eau (PNE) Bénin**

La présentation du réseau REAGIRE, coanimé par le Programme Solidarité Eau (pS-Eau) et le Partenariat national de l'eau du Bénin vise à mieux coordonner les acteurs du secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement. Le réseau propose notamment des outils de cartographie des projets, un annuaire des organismes intervenant dans le secteur et une bibliothèque documentaire. Il a également détaillé les réformes institutionnelles engagées au Bénin, notamment avec la création, en 2017, de l'Agence nationale d'approvisionnement en eau potable en milieu rural (ANAEPMR) qui centralise, planifie et pilote le financement des infrastructures d'eau potable, ainsi que l'évolution des modalités de gestion des ouvrages. Il a insisté sur la nécessité, pour les collectivités engagées dans de tels projets, de se rapprocher des autorités compétentes en amont et de respecter les normes techniques nationales.

Le bilan des projets de coopération et de solidarité internationale dans le secteur de l'eau en 2025 est au nombre de 12, recensés, pour un montant total de 1,671 million d'euros couvrant 7 départements et 26 communes. Il a souligné l'importance de maintenir les efforts dans les territoires ruraux, où les besoins demeurent importants, et rappelé que le pS-Eau et le REAGIRE peuvent accompagner les collectivités dans la compréhension du contexte sectoriel et la mise en œuvre de leurs projets**.**

Plus d'informations **:** **https://www.pseau.org/pays/benin/**

- **Atanaska Guillaudeau, Directrice Adjointe Programmes et Territoires, France Volontaires**

Le Programme Territoires Volontaires (TeVo) est destiné aux collectivités et permet de **faciliter l'accès aux dispositifs de volontariat international**. Le programme est financé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères mais réunit également d'autres acteurs qui soutiennent le volontariat (Agence du service civique, associations de collectivités etc). TeVo a été lancé en 2022 et a déjà accompagné plus de 130 collectivités dans la mise en œuvre de leur projet.

Comment fonctionne le programme ?

- **Ouvert aux collectivités territoriales françaises**, aux groupements de collectivités territoriales, aux syndicats mixtes et aux associations de collectivités.
 A noter : la collectivité française est toujours chef de file.
- **Fonctionnement :** appel à manifestation d'intérêt (AMI)
- Ce que permet le programme :
 - Un **soutien financier** ;
 - Un **réseau d'opérateurs** expérimentés pour accompagner la collectivité dans la construction et la mise en œuvre des missions ;
 - Un **cadre collectif de renforcement de capacités** et de productions de connaissances

Les dispositifs de volontariat mobilisables :

Service civique international (SCI)	Volontariat de solidarité internationale (VSI)
• De 18 à 25 ans / 30 ans pour les personnes en situation de handicap • **Mission de 6 à 12 mois** • **Pas de compétences exigées** • Une mission d'intérêt général auprès d'une association ou d'un organisme public • Ouvert à l'accueil en réciprocité de volontaires internationaux en France	• À partir de 18 ans • **Mission de 12 mois** • **Compétences spécifiques en lien avec la mission exigées** • Privilégie la dimension de solidarité internationale et l'expérience professionnelle • Ouvert à l'accueil en réciprocité de volontaires internationaux en France depuis 2023

Données sur le volontariat au Bénin :

- Le Bénin fait partie des pays qui mobilisent le plus de dispositifs de volontariat (au Bénin comme en France, via la réciprocité) ;
- Les territoires d'outremers sont particulièrement représentés (Guyane, Guadeloupe, Martinique, Mayotte etc) ;
- Thématiques les plus représentées dans les projets : Education et formation ; économie sociale et solidaire ; la culture et les industries créatives.

Plus d'informations : https://france-volontaires.org/territoires-volontaires/

4. Témoignages de collectivités françaises

Coopération Lyon / Communauté d'agglomération Cergy-Pontoise / Porto Novo – Phillipe Di Loreto, Guillaume Quevarec et Luc Raimbault

M. Luc Raimbault est revenu sur la genèse du projet entre Porto-Novo, Lyon et Cergy : des ateliers de travail ont été organisés à la demande de Porto Novo sur des thématiques précises (zones humides, aménagement) et notamment sur une zone précise de la ville soumise à une forte pression foncière. L'objectif étant de proposer un projet sur cet espace. Fin 2012, le projet est présenté à plusieurs bailleurs de Fonds internationaux lors d'un évènement organisé par CGLU Afrique : le FFEM se montre intéressé. Le projet s'élève à 9M€ avec un cofinancement FFEM et AFD.

M. Di Loreto a présenté l'apport de Lyon dans le projet, principalement sur de l'appui à la maitrise d'ouvrage : un volet de connaissance et adaptation au changement climatique (étude sur l'habitat, plan de développement durable) et un second sur les zones inondables (promenade lagunaire, aménagement de places, conjointement avec des étudiants d'école de paysage).

M. Quevarec a complété la présentation sur d'autres actions menées dans le cadre de ce projet : sur la thématique de la culture et de la mémoire (sensibilisation avec les artistes locaux), sur l'eau (17 bornes fontaines mises en place), street art, inclusion (projet théâtral et musical avec des personnes en situation de handicap), avec le jardin des plantes et de la nature…

- **Coopération Département de Loire-Atlantique / Adjohoun – Caroline Talbot, Chargée de mission**

La coopération entre le Département de Loire-Atlantique et la commune d'Adjohoun est née en 2019, et s'est formalisée en 2021 avec la signature d'une convention de partenariat. C'est un partenariat multi-acteurs associant les institutions et associations locales, des établissements scolaires, des professionnels de santé, des éducateurs sportifs et des volontaires. La coopération s'appuie sur quatre champs d'actions :

- **Le sport inclusif** : le sport comme levier d'inclusion et de changement de regard sur le handicap ;
- **La prévention santé-nutrition** : lutte contre la malnutrition infantile ;
- **L'éducation :** la réhabilitation de collèges et l'éducation des jeunes filles ;
- **La mobilité jeunesse**.

Concernant la mobilité internationale des jeunes, le partenariat s'appuie sur le **programme TeVo**, facilitant la mobilisation de jeunes en service civique internationale (SCI) et en volontariat de solidarité internationale (VSI), sur les deux territoires (en réciprocité).

Depuis 2022, cinq éditions successives du programme permettront la réalisation de 39 mobilités entre la Loire-Atlantique et Adjohoun. Derrière ces chiffres se trouvent autant de parcours de jeunes favorisant l'interculturalité, l'engagement citoyen et la découverte de nouvelles réalités.

Différentes missions sont mises en œuvre par les volontaires :

- **A Adjohoun**, les missions sont réalisées dans les collèges et lycées, autour de la lecture, d'animation d'ateliers et d'activités créatives (adaptées aux compétences et intérêts des volontaires). Les volontaires contribuent notamment à l'animation des bibliothèques scolaires et à l'ouverture interculturelle des élèves.
- **En Loire-Atlantique**, les projets des volontaires s'organisent autour de la mobilité internationale, de l'interculturalité et de la lutte contre les discriminations. Les volontaires interviennent auprès d'établissements scolaires, de structures jeunesse et d'organisations de solidarité internationale. De plus, afin de renforcer les dispositifs et l'intégration des volontaires, un réseau des volontaires du Département permet de renforcer les liens entre volontaires et de partager leurs expériences. Cet espace favorise les échanges entre jeunes Français et Béninois engagés dans différentes formes de volontariat, créant ainsi de nouvelles opportunités de rencontre, d'apprentissage mutuel et d'engagement

Caroline Talbot insiste particulièrement sur **« l'effet du prendre soin »**, c'est-à-dire l'accompagnement du jeune dès son arrivée, afin de l'aider à trouver sa place, professionnellement et personnellement. Cet aspect d'accompagnement est primordial afin de faciliter l'intégration du jeune volontaire sur le territoire. Une bonne intégration et des rencontres permettent notamment de découler sur d'autres collaboration et projets, renforçant la coopération entre territoires. Ces effets restent parfois difficiles à mesurer mais constituent un apport essentiel des mobilités internationales aux dynamiques de coopération décentralisée.

Enfin, elle rappelle le rôle central des volontaires dans les projets de coopération décentralisée, qui sont présents dans la durée et assurent un suivi régulier des actions menées. Leur proximité renforce également les liens entre acteurs et permet le déploiement concret des projets. Véritables accélérateurs de coopération, ils facilitent les mises en relation, créent de nouvelles opportunités de collaboration et contribuent à renforcer la confiance entre partenaires. Ils sont également des

« traducteurs du territoire », puisqu'ils apportent une compréhension plus ancrée et complète des territoires partenaires.

5. Perspectives et suites du webinaire

- **Georges GOYON, Premier conseiller, Ambassade de France au Bénin**

En raison des évolutions politiques et économiques que connait le Bénin, de nombreux acteurs sont présents pour accompagner au mieux la mise en œuvre des coopérations que ce soit l'ambassade, les services de CUF, DCTCIV ainsi que des experts tels que le réseau REAGIRE et Romain Da Costa.

En perspective des suites de ce premier échange, une rencontre entre la DCTCIV, le Haut conseil des Béninois de l'extérieur, l'ANCB et l'Ambassade sera organisée pour identifier des synergies, en préparation du Salon des maires (24-26 novembre 2026) qui offrira une opportunité de partenariat via la participation d'une délégation béninoise.